



HAL
open science

Quelques aspects de la toponymie des îles Saint-Pierre et Miquelon

Patrice Brasseur

► **To cite this version:**

Patrice Brasseur. Quelques aspects de la toponymie des îles Saint-Pierre et Miquelon. Commission de toponymie. 450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord, Les publications du Québec, pp.541-549, 1986, 2-551-08754-6. hal-01423687

HAL Id: hal-01423687

<https://hal.science/hal-01423687>

Submitted on 30 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quelques aspects de la toponymie des îles Saint-Pierre-et-Miquelon*

PATRICE BRASSEUR

Un recensement des noms de lieux de Saint-Pierre-et-Miquelon a été effectué par Carmen Roy dans une étude intitulée *St-Pierre et Miquelon: une mission folklorique aux îles*¹. L'ensemble des appellations recueillies figure sur les cartes à l'échelle 1/20 000 publiées par le Ministère français des travaux publics et des transports et l'Institut géographique national (I.G.N.) en 1955. Carmen Roy regroupe les toponymes en plusieurs rubriques:

- l'aspect et la situation des lieux: 35 %
- les noms de personnes: 26,8 %
- la faune: 11,9 %
- la pêche et ses aventures, la mer et ses naufrages: 11,4 %
- la flore: 2,1 %
- les allusions rabelaisiennes: 2,1 %
- la religion: 2,4 %
- divers: 8,2 %

On constate que la toponymie des îles est française. On n'y relève en effet qu'un seul emprunt à l'anglais: *la butte aux berrys*. Elle est aussi essentiellement descriptive, comme le montrent ces quelques exemples: *la belle rivière, l'étang de la pointe, le grand C*. Quelques noms de caps donnent d'ailleurs une idée de la clarté sémantique des toponymes de Saint-Pierre-et-Miquelon: *le cap blanc, le cap bleu, le cap noir, le cap rouge, le cap vert, le cap coupé, le cap percé, le cap de l'ouest*...

La microtoponymie de Saint-Pierre-et-Miquelon garde le souvenir des premiers occupants ou d'événements qui ont marqué la vie de la communauté. Dans ce sens, on peut la qualifier de narrative. Les noms de personnes y sont donc particulièrement bien représentés: *le marais Giraud, le foin à Michel, le ruisseau de la mère Durand, la ferme Ollivier*, etc... Certains anthroponymes représentent des personnages

quasiment contemporains. D'autres sont beaucoup plus anciens. Ceci explique l'existence de dénominations multiples pour certains lieux-dits. Car les appellations liées à des personnes meurent parfois avec les personnes elles-mêmes.

Mais ce qui nous intéresse en tant que dialectologue, c'est à travers la toponymie, l'étude de la langue parlée à Saint-Pierre-et-Miquelon. Quel français la toponymie des îles représente-t-elle? Est-ce le français de Paris dont se réclament volontiers les Saint-Pierrais? Est-ce une variété régionale, et comment peut-on la caractériser?

Une première lecture des 377 toponymes relevés par Carmen Roy nous amène à constater que certains mots diffèrent du standard en tant que français des dictionnaires contemporains. Nous sommes cependant parfaitement conscient des limites rapidement atteintes de cette définition du français standard. En effet, par exemple, *noroît* « nord-ouest », *nordet* « nord-est » et *su-roît* « sud-ouest » figurent en bonne place dans le *Robert*. Mais *suet* (écrit *suète* dans *l'étang du suète*) n'est donné que dans le *Supplément* du même dictionnaire. C'est toute la question de l'admission des mots d'origine dialectale qui se pose ici. Le même type de problème surgit également avec *dévalée* (*la grande dévalée, la dévalée du diable, la dévalée Pineau*, etc...). Si le verbe *monter* a sa *montée*, le substantif *dévalée* n'a pas connu le même succès que le verbe *dévaler*, au moins dans les dictionnaires modernes.

Est-il nécessaire d'ajouter que nous n'agissons pas dans un but normatif? Mais compte tenu de cette difficulté théorique, il n'est pas impossible d'affirmer que tel ou tel mot est un régionalisme du français. Dans cette perspective, un certain nombre de toponymes des îles Saint-Pierre-et-Miquelon ont retenu notre attention. Nous ne donnerons, dans le cadre de cette communication, que quelques exemples qui illustrent différents aspects du parler local.

* Conférence prononcée dans l'atelier intitulée: « Toponymie comparée » (14 juillet 1984).

1. LE VOCABULAIRE « COLONIAL »

1.1. Morne

Le morne de la grande montagne, le morne de la presqu'île, le morne du ruisseau creux, le morne du suroît, le morne à Sylvain, etc...

Morne n'est connu qu'à Miquelon, semble-t-il, et désigne une hauteur, en toponymie.

L'étymologie communément admise pour ce mot est un emprunt à l'espagnol *morro* 'colline'.

Le substantif *morne* se retrouve également dans les créoles des Antilles (Martinique, Haïti), mais aussi de l'Océan Indien (La Réunion), aussi bien qu'à Terre-Neuve (ex.: *Gros morne*).

1.2. Barachois

Le barachois à Saint-Pierre: c'est l'anse du port.

Le grand barachois à Miquelon: un très grand étang, envahi de bancs de sable, fermé par des dunes, communiquant avec la mer par un étroit goulet.

Le petit barachois à Langlade: une anse.

Le *Trésor de la Langue Française (TLF)* vol. 4, p. 153 note *barachois* sous la rubrique « marine » et le donne comme régional. La définition est d'autre part géographiquement restreinte: « Dans les Indes, petit port naturel servant d'abri de fortune à des embarcations légères ».

En fait, ce mot a beaucoup voyagé, puisqu'on le trouve aussi bien dans l'Océan Indien qu'en Acadie et à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Dans les créoles à base française de l'Océan Indien, il est connu sous la forme/*baraswa*/(où le *s* est un traitement local de *ch* dans cette position). Selon Robert Chaudenson², « le mot qui signifie une crique peu profonde' est surtout connu à la Réunion parce qu'il désigne le front de mer, à St-Denis... Le Mauricien connaît pour ce mot le sens de 'étendue d'eau saumâtre peu profonde, en communication avec la mer' et le Seychellois 'crique peu profonde' ».

À Saint-Pierre-et-Miquelon, *barachois* n'est connu qu'en tant que toponyme. Il n'est pas utilisé dans le langage commun, à notre connaissance. Les locuteurs en ignorent la signification originelle.

La première attestation de *barachois* apparaît, selon le *TLF*, en 1662: *barachoua* 'petit port naturel au fond d'une anse bien abritée'. Geneviève Massignon³ donne 1720 comme première date en Acadie.

L'étymologie la mieux acceptée jusqu'ici est due à Jal. Le mot serait d'origine portugaise: *barra* 'barre' et *chao* 'plat, uni'. R. Chaudenson propose, quant à lui, une origine indo-portugaise. L'évidence de l'origine étrangère de ce mot est confirmée par la remarque de Geneviève Massignon⁴: « L'alternance des graphies *oa*, *oua* avec *oix*, *ois* (alors prononcé *oué*) que présentent les textes du début du XVIII^e siècle... est une anomalie: cela viendrait de ce qu'il s'agit d'un mot étranger adapté à la phonétique française ».

Cette affirmation ne contredit nullement l'hypothèse de l'origine basque de ce mot⁵ que nous voudrions soumettre à l'examen. *Barachois* pourrait noter *barratxoa* où *txo* (prononcé *tcho*) est un suffixe diminutif et *a* l'article, régulier dans les toponymes. On nomme en effet *barra* le banc de sable qui obstrue l'entrée du port de Bayonne. *Barachois* signifierait donc littéralement « la petite barre », ce qui est satisfaisant, tant du point de vue sémantique que phonétique. D'autre part l'explication par le basque permet également de rendre compte de *Port-au-Choix* (anciennement *Ingornachois*?) à Terre-Neuve: *portutxoa* 'le petit port'. Mais il faut bien constater que la présence basque, si bien attestée à date ancienne dans la région, comme le montrent des toponymes comme *Port-aux-Basques* à Terre-Neuve ou *le cap aux Basques* à Miquelon, n'y a pas laissé d'autres traces lexicales.

Geneviève Massignon⁶ cite *barachois* parmi les termes « coloniaux » qui « répondent à des concepts nouveaux, communs au Canada et à l'Acadie, que les premiers colons français installés dans ces deux pays ont eu à dénommer ». Cette remarque nous paraît tout à fait exacte, à ceci près qu'il faudrait sans doute l'étendre à l'ensemble des terres colonisées. Un bon nombre de mots issus des dialectes de la façade océanique de la France ont été exportés vers les Antilles⁷ par exemple, mais en transitant par le Canada et spécialement par l'Acadie. Saint-Pierre-et-Miquelon constitue une étape importante pour le voyage des mots à travers l'Atlantique jusqu'aux Caraïbes. *Morne* et *barachois* appartiennent à cette sorte de koïnè, même si l'exemple de mots d'origine non-galloromane est mal choisi pour illustrer cette hypothèse.

2. LE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE DU NORD

Nous trouverons nos exemples toponymiques dans le vocabulaire de la nature:

2.1. Pigeon

L'Anse aux pigeons

Pigeon de mer est le nom du guillemot noir (ou guillemot à miroir, selon la terminologie européenne): *cepphus grylle*.

Cette appellation est très bien attestée dans l'*Atlas linguistique de l'Est du Canada (ALEC)* VI,2350.

Les côtes françaises ne connaissent que des espèces voisines et particulièrement le guillemot de Troil (*uria aalge*) pour lequel nous avons recueilli peu de noms locaux. Notons cependant que le même type de dénomination surprenante se retrouve dans l'île anglo-normande de Guernesey où cet oiseau est appelé *poule*.

Pigeon induit probablement le nom d'un îlot: *le colombier*.

2.2. Outarde

L'étang des outardes, le marais des outardes, les mornes du noroît des outardes

C'est le nom de la bernache du Canada (*branta canadensis*) dans toute l'Acadie et dans certains points du Québec. Cette oie a été nommée selon un oiseau européen: l'outarde barbue (*otis tarda*), qui était autrefois largement répandue en France. En effet, selon l'*Atlas des oiseaux nicheurs*⁸, « cet énorme oiseau a niché autrefois dans diverses plaines de France; les derniers couples ont disparu en Champagne puis au Poitou à la fin du XIX^e sous les coups des chasseurs ».

La grande taille de la bernache et de l'outarde — jusqu'à 100 cm de longueur — est le facteur commun qui a permis une désignation identique. Le glissement sémantique a, par ailleurs, été rendu possible par l'absence en Amérique du Nord du signifié originel.

2.3. Bec jaune

La pointe aux becs-jaunes

L'*ALEC* VI 2336: *macreuse du ressac* ne cite qu'une attestation de ce mot, en Nouvelle-Écosse (Île du Cap Breton). Et Geneviève Massignon l'ignore totalement. Cela tient peut-être au fait que la question n'a pas été précisément posée à l'informateur local.

Les *becs-jaunes* ou *béjaunes* sont bien connus des nombreux chasseurs de Saint-Pierre-

et-Miquelon. Il s'agit de la macreuse noire (*melanitta nigra*), qui possède un bec jaune. C'est donc une appellation descriptive.

2.4. Bec-scie

La pointe aux becs-scie

Bec-scie désigne le harle (*mergus merganser*, *m. serrator*), partout au Québec et dans les parlers acadiens, comme aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

2.5. Loup marin

Le banc des loups marins, le trou aux loups marins

C'est probablement le cri du phoque qui l'a fait nommer ainsi dans l'ensemble des parlers français d'Amérique du Nord.

3. LES ACADIANISMES

3.1. Batture

La batture à la chatte, la batture à Maillard, la batture vache

Ce mot figure dans le dictionnaire de Huguet (XVI^e siècle) au sens de « rochers situés un peu au-dessous de la surface de l'eau ». *Littré* le cite également avec une acception à peu près identique: « fond mêlé de sable ou de rochers, qui s'élève vers la surface de l'eau ». Le TLF IV, 293 donne: « fond rocheux à fleur d'eau, sur lequel la mer se brise ». Mais la seule citation moderne qu'il propose est de Germaine Guèvremont et peut être considérée comme un régionalisme.

À mesure que le temps passe, la *batture* s'élève à la surface de la mer, au moins d'après les dictionnaires! À Miquelon, c'est un rocher qui peut être visible à marée basse.

Geneviève Massignon, quant à elle, relève ce mot au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et aux Îles-de-la-Madeleine au sens de « banc de sable ». C'est également un terme bien connu au Québec.

Les glossaires dialectaux français ne semblent pas avoir noté *batture*. Mais ceci n'est guère surprenant, car le lexique maritime figure rarement dans ce type d'ouvrages. Cependant la consultation des cartes du *Service Hydrographique de la Marine* permet d'affirmer l'existence du mot en toponymie et sa localisation en Fran-

ce sur la côte de l'Atlantique. Il apparaît en effet comme nom de rochers dans *les battures de Cordouan*⁹, au large de l'estuaire de la Garonne. Nous n'avons relevé que cette attestation en toponymie française.

À Saint-Pierre-et-Miquelon, le mot est localisé autour de l'île de Miquelon-Langlade, alors que Saint-Pierre ne connaît que *basse*¹⁰. *Basse* est par ailleurs très commun sur l'ensemble des côtes françaises où il abonde particulièrement sur la côte nord de la Bretagne. Dans cette région, les *basses* ne sont d'ailleurs ni plus ni moins que de simples rochers.

Pour *basse*, le *TLF* donne l'acception « banc de roche ou de corail s'approchant très près de la surface de la mer, mais ne découvrant jamais ». On voit donc qu'il n'y a guère de différence sémantique entre *basse* et *batture*. *Basse* nous apparaît en fait comme l'équivalent français du canadien *batture*, même si les *basses* de Saint-Pierre sont des hauts-fonds et les *battures* de Miquelon des rochers plus ou moins immergés. La différence ne tient ici qu'à la topographie marine locale. Il nous paraît plus important de remarquer que le mot acadien est employé à Miquelon plutôt qu'à Saint-Pierre. On observerait d'autres exemples de ce fait dans le langage commun. L'écart linguistique minime qui existe entre le parler des Saint-Pierrais et celui des Miquelonais tient sans doute au peuplement plus typiquement acadien de Miquelon.

Basse est issu du latin *bassus*. Quant à *batture*, l'étymologie qu'en propose le *TLF*, qui en fait un dérivé en *-ure* du radical du verbe *battre*, semble s'imposer. Pourtant le rapprochement avec le picard *bassure* au sens de « terre marécageuse, bas-fond », dérivé de *bas*¹¹, et le normand *bature*, attesté dans le Bessin, au même sens, est troublant. Il pourrait s'agir d'une forme issue de *bas*, influencée par le suffixe *-ature*.

3.2. Bouillée

La bouillée de la presqu'île, la bouillée des fourches, la bouillée du nordet, la bouillée du noroît.

Selon Jay K. Ditchy¹², *bouillée* signifie en Louisiane « réunion de drageons partant de la même souche ». Geneviève Massignon cite ce mot pour l'Acadie au sens de « touffe de plantes ou bouquet d'arbres ». À Miquelon, *bouillée* s'est spécialisé au sens de « bois, petite forêt ».

Bouillée figure dans trois atlas linguistiques régionaux français :

ALBRAM 240: « souchée » de pommes de terre'.

ALO 240: « une touffe de rejetons ».

ALIFO 328*: « une touffe de rejetons ».

Nous n'avons retenu pour les reporter sur la Figure 1 que les attestations du mot *bouillée* lui-même, négligeant *bouée* et *bouillérée*, issus du même étymon, communs au nord de la Loire. La localisation de *bouillée* montre à l'évidence son origine acadienne.

Bouillée est issu du radical **betw-* (latin **betullu*) qui a produit par exemple l'ancien français *boul* « bouleau ». Voir *FEW* I,346 a et ss.

4. L'APPORT NORMAND

4.1. La beugresse

Carmen Roy ignore le sens de ce toponyme, mais elle donne à son sujet le commentaire suivant¹³: « nom donné à une basse contre laquelle la lame provoque un bruyant ressac lorsqu'elle y frappe ».

Les parlers du nord du département de la Manche ont conservé un verbe *beugui*, qui signifie 'roter'. Il s'agit là sans doute d'une forme refaite sur le français *beugler* et adaptée localement selon les lois de la phonétique dialectale. En effet, le verbe français *beugler*, dérivé du latin *buculus* 'bouvillon' (*FEW* I 593), donne localement *bûilli*. C'est d'ailleurs le verbe qu'on emploie à propos des animaux.

On sait que ce type de vocabulaire n'est pas toujours d'un accès facile dans les enquêtes dialectales. La forme *beuguer* et son dérivé *beugresse* (orthographié *beugresse* à Saint-Pierre-et-Miquelon) peuvent très bien provenir de la région située entre Saint-Malo et Coutances où le groupe *-gl-* se palatise et aboutit à *-gy-*, puis, tout simplement parfois à *-g-*. Dans ce secteur, d'où proviennent une bonne partie des Saint-Pierrais, *beugler* peut très bien donner *beuguer*, en français régional. Dans le dérivé *beugresse*, on note la présence de l'ancien suffixe de noms d'agent féminins. (Voir, par exemple, pêcheur/pêcheresse). La *beugresse* est donc 'la roteuse'.

4.2. La pissouse

Dans le même ordre d'idées, et avec un suffixe également très commun dans la baie du Mont Saint-Michel, on relève un rocher nommé la *pissouse*. Ce type de dénomination, qui fait allusion au mouvement des eaux qui s'écoule du rocher après le passage de la lame, est habituel

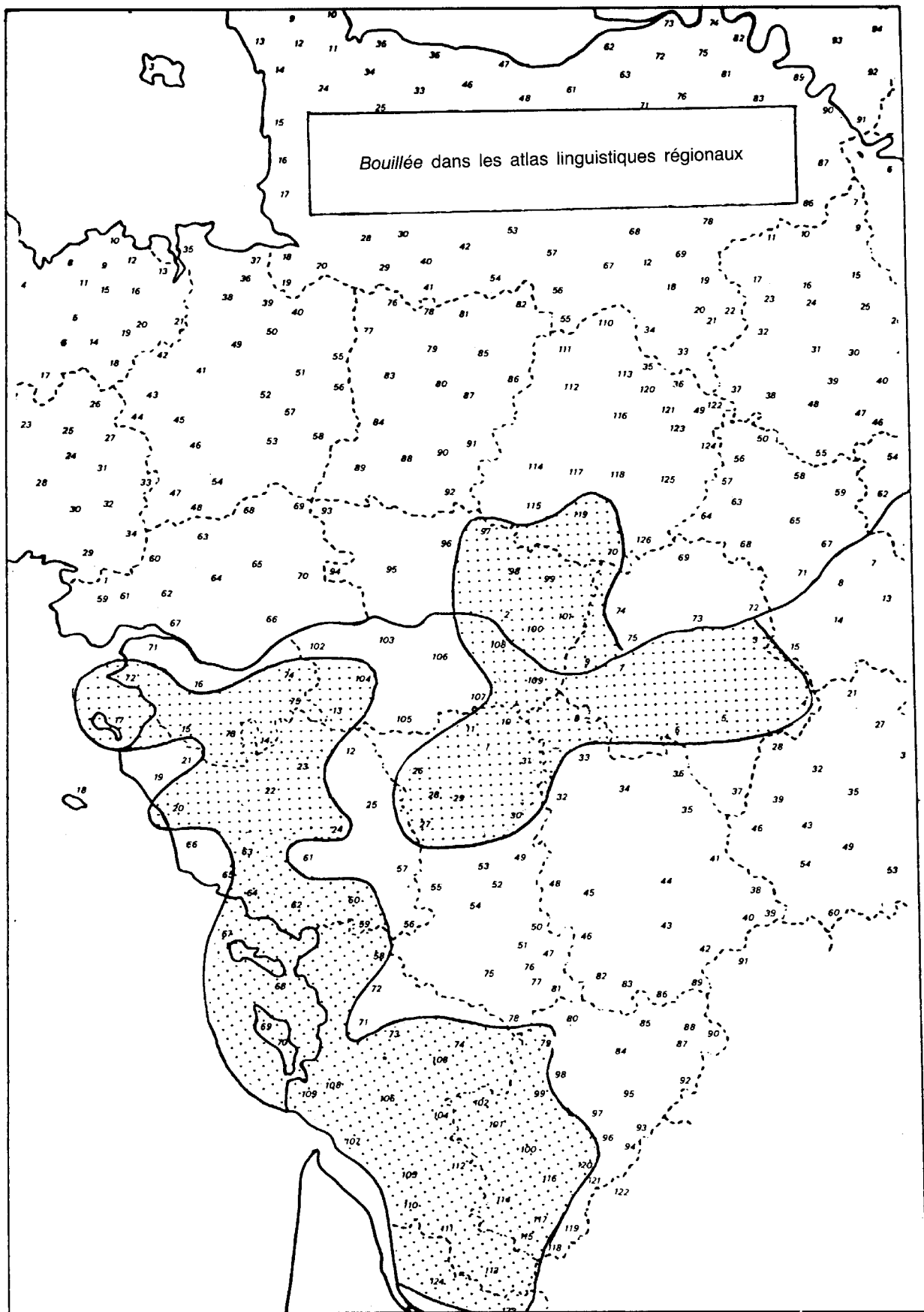


Figure 1 « Bouillée » dans les atlas linguistiques régionaux

sur les côtes normandes et bretonnes. Voir, par exemple, à Sercq: *la foureuse*, *la boue du pissot*, *la baveuse*.

4.3. Gofiche

L'anse à la gofiche

Selon Carmen Roy¹⁴, « aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon, les pétoncles — souvent nommés « co-fish » en Gaspésie — sont appelés « gofiches » ».

Selon l'*Institut Technique des Pêches Maritimes* de Saint-Pierre, les pêcheurs confondent dans une seule appellation de « pétoncle » deux coquillages bivalves: *chlamys islandicus* et *Placopecten magellanicus*. Le second est également nommé à Saint-Pierre « coquille St-Jacques ». Nous avons nous-même recueilli, au cours d'enquêtes linguistiques récentes sur le terrain, *cofiche* ou *coqui*.

Notons que l'*Atlas Linguistique de l'Est du Canada* VI 2254 ne relève pas de mots du type *gofiche*, *cofiche* à l'article « pétoncle ».

Quoi qu'il en soit de l'identité précise du signifié, l'origine du signifiant est claire: *cofiche* est le nom de la coquille Saint-Jacques (*Pecten maximus*) de la baie du Mont Saint-Michel jusqu'à Coutances. L'aire d'extension est peut-être même plus grande en Bretagne romane, car nous n'avons pas d'informations pour ce qui concerne le secteur de Saint-Malo à Saint-Brieuc. D'autre part, ce mot se retrouve également avec la même acception sous des formes diverses: *gofiche*, *goufiche*, *gottefiche*, *cottefiche*, etc... sur le littoral normand jusqu'à Honfleur, sauf dans le nord du Cotentin où *goufiquie*, *boufiquie*, etc... désignent un autre coquillage: l'ormeau (*Haliotis tuberculata*)¹⁵.

Après avoir donné *gofiche* comme un emprunt du normand à l'anglais *codfish* 'morue', le FEW XVIII 44b, dans sa note critique, s'interroge sur l'identité du premier élément *co-*, *go-*, qu'il rattache à l'anglais *god*. Ceci nous paraît intéressant, même si **godfish* n'est pas attesté en anglais. (Notons que l'étymologie de l'anglais *cod* est obscure, selon *English Oxford Dictionary*).

4.4. Bout

Bout du nordet, bout du suroît

Ces rochers, appelés également *rochers de l'est* ne sont pas cités par Carmen Roy. Ils se situent à peu de distance de la côte nord-est de Miquelon.

Ces toponymes sont vides de sens si l'on s'en rapporte aux différentes acceptions du mot en français.

La toponymie normande nous semble fournir une explication satisfaisante à *bout*. Il pourrait en effet s'agir du mot *boue*, qui est un ancien nom de la *bouée*. En Normandie insulaire, *boue* s'est spécialisé en toponymie avec le sens de « rocher qui n'émerge pas constamment ». Les formations toponymiques qui comprennent ce mot comme premier élément sont très nombreuses. Nous en avons dénombré 17 autour de la seule île de Sercq¹⁶. *Boue* devait donc être familier aux marins normands et bretons qui ont pu l'exporter à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Boue n'étant plus compris par les gens du milieu a sans doute très tôt été graphié *bout*, plus conforme au langage commun. De là sa prononciation actuelle (parfois avec *-t* final articulé). Mais cette ré-interprétation phonétique est une conséquence logique du glissement sémantique.

5. FORMATIONS ET ÉVOLUTIONS SÉMANTIQUES LOCALES

5.1. Kiry

L'étang kirys

Nous n'avons pas relevé ce mot en dehors des îles Saint-Pierre-et-Miquelon. Il se prononce *kiri*, le *y* n'ayant d'autre fonction que d'« orner » la graphie. Les cartographes n'ayant pas de modèle graphique dans le français commun, car peu de mots se terminent par *i* en dehors de certains participes passés, ont cru bon de noter *y*.

Kiri désigne la *sterne*, dont deux espèces sont bien représentées dans les îles Saint-Pierre-et-Miquelon: la sterne commune ou pierre-garin (*sterna hirundo*) et la sterne arctique (*sterna paradisaea*)¹⁷.

Sur les côtes françaises, ces oiseaux sont généralement appelés *hirondelles de mer*. Il existe d'autres dénominations, mais elles sont locales et peu nombreuses. (Voir par exemple: *galpute*, *saraqet* en Normandie, *tempêteau* sur la côte atlantique). En Acadie, Geneviève Massignon note *esterlet*, *istorlet*, etc... Et l'*ALEC* VI 2350 ne donne pas non plus *kiri* à l'article « sterne commune » (question 1507).

Kiri est une onomatopée du cri de l'oiseau. Voici en effet ce qu'on peut lire dans le guide ornithologique de Peterson, Mountfort et Hol-

lom¹⁸, à l'article *sterne pierregarin*: « voix: variée, bruyante. Long kri-err descendant, kiri-kiri et kikikikik ou kitkitkit kurr ». La *sterne arctique*, difficile à distinguer de la *pierregarin a*, selon les mêmes auteurs, la même voix que celle-ci¹⁹.

5.2. Les veaux marins

C'est le nom d'un rocher situé au large de Miquelon. Cette appellation s'est spécialisée en toponymie et les habitants des îles en ont perdu la signification.

Veau marin est très probablement en rapport avec le nom d'un mammifère marin: le phoque ou peut-être le morse. Geneviève Massignon note en effet que *vache marine* désigne le morse de l'Atlantique (*tricherus rosmarus*). Et une variété de phoque est nommée en français *veau marin*. (Mais, dans nos îles, le phoque est communément appelé *loup marin*).

D'après Robert (article « phoque »), « selon les espèces, les phoques sont communément appelés chiens, lions, loups, veaux marins ». (On peut même ajouter que *vache marine* désigne aussi le dugong ou halicore, mammifère sirénien des mers chaudes).

5.3. Couline

La couline à Franchesse

Ce lieu-dit, non répertorié par Carmen Roy, est situé dans la partie ouest de Langlade. Nous n'avons pas obtenu de précisions sur ce toponyme, dont la localisation sur la carte est imprécise.

Couline signifiait « rigole » en ancien français. Le mot est attesté dans la Saintonge et l'Aunis²⁰ au sens général de « rigole d'écoulement dans la vase ou le sable, à mer baissante ». Il a également dans cette région deux autres sens dans le lexique de l'ostréiculture: « rigole dans un parc » et « passage permettant d'accéder au parc »²¹.

Geneviève Massignon relève dans les Îles-de-la-Madeleine et en Nouvelle-Écosse le sens de « vallée étroite avec ruisseau ».

À Saint-Pierre-et-Miquelon, *couline* possède deux sens locaux très précis: « dépression du sol due aux retraits successifs de la mer » et « passage étroit entre des maisons, ruelle ». On voit donc que ce mot, qui semble appartenir au vocabulaire acadien, s'est spécialisé localement et contribue, avec quelques autres, à l'originalité du parler des îles Saint-Pierre-et-Miquelon.

5.4. Brousse

La brousse à Bréhier

Brousse est commun dans le parler des îles où il désigne la « forêt » de conifères nains ou ces arbustes eux-mêmes. Cette végétation, caractéristique de Saint-Pierre et de certaines parties de Miquelon-Langlade, dépasse rarement 1,50 m de haut.

Geneviève Massignon a noté *brousse* au sens de « broussailles » dans deux points d'enquête de Gaspésie.

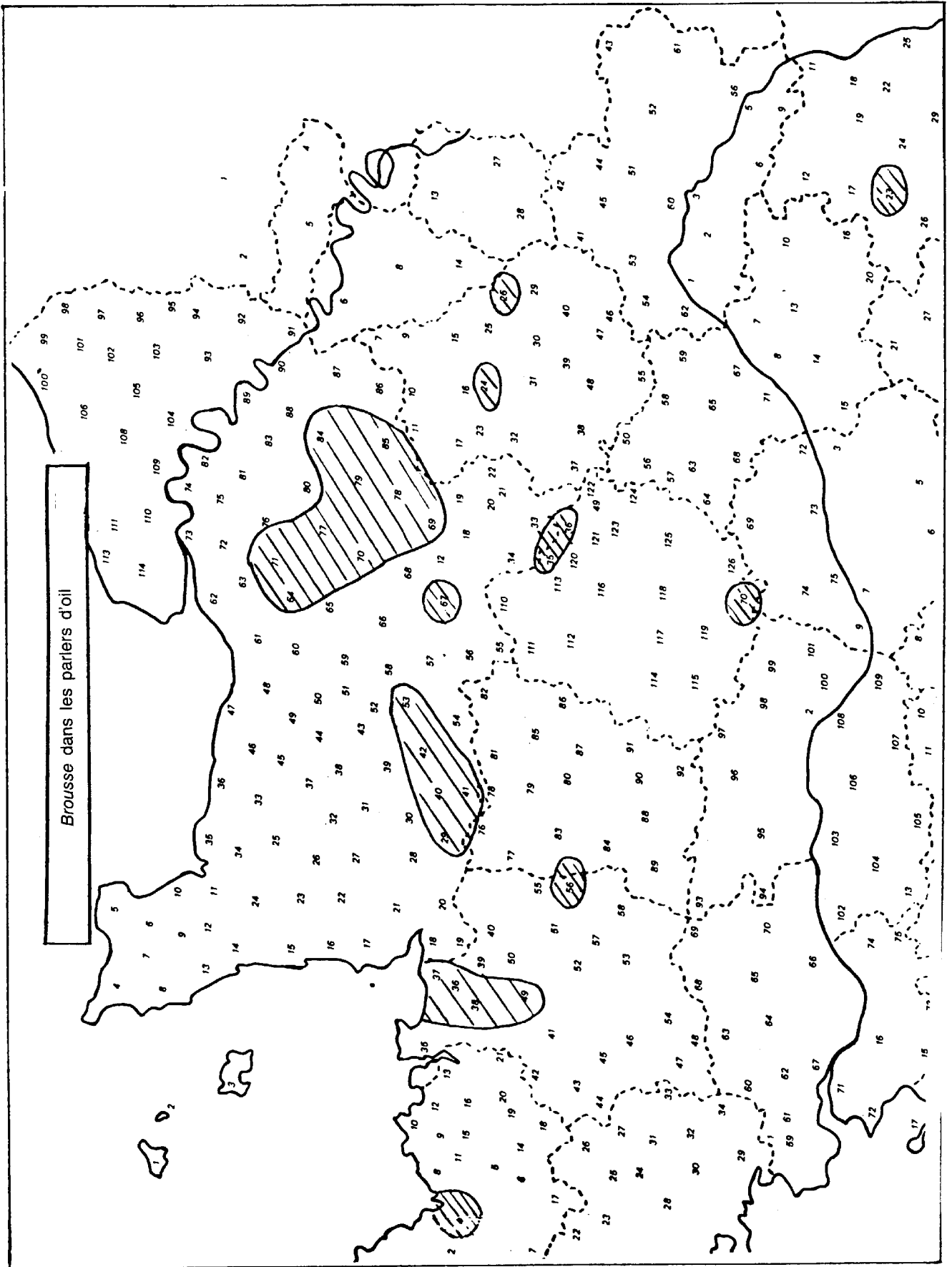
Le TLF IV 1012, dans sa note étymologique et historique, fait de *brousse* « soit (une) forme abrégée de *broussaille*, soit (un) emprunt au provençal *brouso* « broussaille »/.../le mot ayant été répandu par les troupes coloniales où les Méridionaux étaient nombreux ». Nous pensons plutôt que *brousse* vient des dialectes d'oil. La figure 2 montre la répartition de ce mot dans l'ouest de la France, selon les atlas linguistiques régionaux. (Voir particulièrement: ALN 514, ALIFO 331, ALBRAM 165, ALCe 51*, ALO 235*). Si le mot n'apparaît que sporadiquement dans les enquêtes dialectales, c'est qu'il est en concurrence avec d'autres et qu'il a souvent pris, en français moderne, une connotation péjorative, qui l'a détourné de son acception initiale.

Brousse, au sens des îles Saint-Pierre-et-Miquelon, est une adaptation locale. Mais nous aurions sans doute pu ranger ce mot, apparu tardivement en français (1871 selon le TLF), dans la rubrique 1 « le vocabulaire colonial ».

Ce dernier exemple montre bien que l'étude des régionalismes du français permet une meilleure approche de l'histoire des mots et de leur diffusion. Il nous prouve également qu'il est parfois malaisé de maintenir un cloisonnement strict entre les différentes rubriques que nous avons illustrées dans cet article, tant les influences sont nombreuses.

Disons même que l'aire d'extension des mots dans leur territoire d'origine peut être difficile à déterminer. En effet, les frontières dialectales, parfois si perméables aux phénomènes phonétiques les plus caractéristiques, sont encore plus ouvertes aux extensions lexicales, à l'intérieur des parlers d'oil. Dans ces conditions, il est souvent hasardeux, restrictif ou exagéré, de qualifier tel ou tel mot de terme normand, breton roman, angevin, etc... Et aucun mot ne possède une aire qui recouvre parfaitement ce qu'il est convenu d'appeler les « parlers de l'Ouest ».

Cependant la connaissance des parlers locaux est indispensable au toponymiste. Ainsi, par



exemple, dans le *ruisseau des godiches*, *godiche* a été interprété²² comme un diminutif de *gode* (autre nom du « petit pingoin »): *alca torda*. Il s'agit en fait de la mouette tridactyle (*rissa tridactyla*). Cet oiseau est, en effet, nommé *goëliche*, *goliche* ou *godiche*. Geneviève Massignon note *goualiche*, *goëliche* en Acadie.

Goëliche est formé d'après *goéland*, avec changement de suffixe, tout comme *goélette*, autre nom de cet oiseau sur les côtes françaises de l'Atlantique. La forme aberrante *godiche* n'est pas le résultat d'une évolution phonétique locale régulière, mais le produit d'une déformation, comme il arrive parfois dans la langue orale. Une attestation plus ancienne²³ donne d'ailleurs le *ruisseau des goëliches*. Une simple enquête locale permet de résoudre la difficulté et de donner une interprétation correcte, au moins dans ce cas de confirmer la graphie.

La toponymie des îles Saint-Pierre-et-Miquelon, comme celle de toute autre région, reflète un état de langue relativement ancien. La confrontation du lexique toponymique avec la langue orale actuelle fournit des indications précieuses au dialectologue, concernant le parler local. C'est pourquoi la toponymie est un élément important à prendre en compte dans l'étude des régionalismes du français.

NOTES

1. Publiée par le Musée national du Canada, Bulletin 182, Ottawa 1962.
2. *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Champion, Paris 1974, pp. 1053-1054.
3. *Les parlers français d'Acadie*, Paris 1962, pp. 123-124.
4. *Op. cit.*, pp. 123-124.
5. Je dois cette hypothèse à Jean Haritschelhar, professeur à l'Université de Bordeaux III.
6. *Op. cit.*, p. 738.
7. Voir Patrice Brasseur: « Traces des parlers normands dans le créole haïtien », communication au XVII^e Congrès international de linguistique et philologie romanes (Aix-en-Provence 1983). À paraître dans les Actes.
8. Oeuvre collective des ornithologues de France, Société française d'ornithologie, Paris 1976, p. 76.
9. Carte 6335, mars 1961.
10. Par exemple: *basse du cap rouge*, *basse de la Marie-Rose*, *basse Clorine*, *basse du Saint-Louis*, qu'on prononce parfois base.
11. *FEW* 1, 274.
12. *Les acadiens louisianais et leur parler*, Droz, Paris 1932.
13. *Op. cit.*, p. 42.
14. *Op. cit.*, p. 52.
15. Cette confusion entre les dénominations de l'ormeau et de la coquille Saint-Jacques est sans doute ancienne, puisque le dictionnaire Larousse de 1872, citant Félibien (*Des principes de l'architecture*, ... 1676), donne à l'article *golfiche*: « coquille de saint-Jacques, coquille qui a un éclat de nacre quand elle est ouverte et qui est employée dans les ouvrages de rocaille ». C'est bien en fait de l'ormeau qu'il s'agit ici.
16. Nous avons étudié la toponymie de Sercq dans deux articles: « Les noms des champs de l'île de Sercq » dans *L'onomastique, témoin des langues disparues*, A.B.D.O., Dijon 1982, pp. 107-125 et « les noms de rochers de l'île de Sercq », communication au *Colloque de toponymie du Creusot* (30 mai-2 juin 1984).
17. Voir *Les Oiseaux de Saint-Pierre-et-Miquelon*, par Roger Etcheberry et Michel Borotra, Atelier de reprographie ONC, Saint-Pierre 1982, p. 34.
18. *Guide des oiseaux d'Europe*, 4^e éd., Delachaux et Niestlé, Neufchâtel, 1967, pp. 293-294.
19. Certains oiseaux sont nommés selon leur cri typique. C'est aussi le cas du harlede (*clangula hyemalis*), bien connu à Saint-Pierre-et-Miquelon sous le nom de kakawi ou kakawit (en toponymie: *la pointe aux kakaouis*). La voix du mâle est décrite de la façon suivante: « cris sonores a-ou-élé hauts et nasillards; de loin, une troupe produit un choeur musical comme des oies » (*op. cit.*, note 18, pp. 74-75). La désignation de ce canard est donc onomatopéique. Il n'est pas nécessaire de voir dans ce mot, comme Geneviève Massignon, un « emprunt aux langues indiennes », les mêmes causes ayant pu produire les mêmes effets linguistiques. À la différence de *kiri* 'sterne', *kakawi* 'harlede' n'est cependant pas une création locale, puisqu'on le trouve au Québec et en Acadie (dès 1672: *cacaouy*, selon Geneviève Massignon).
20. Freddy Bossy: *Le lexique maritime de la Saintonge et de l'Aunis*, thèse de 3^e cycle, Bordeaux 1982, p. 137.
21. *Op. cit.*, p. 209.
22. Par Carmen Roy, *op. cit.*, p. 51. Un diminutif de *gode* existe cependant dans les îles: *godillon*, qui désigne un autre pingoin: le mergule nain (*alle alle*).
23. Delamare, Renauld et Cardot: *Florule de l'île de Miquelon*, Lyon 1888. (Cité d'après G. Massignon).